

PHS
p.02

POUVOIRS PUBLICS

Quelle perception ont les Français du phénomène sectaire ■ France

■ L'Unadfi, en partenariat avec l'institut de sondage Odoxa, a réalisé en décembre 2021 une enquête pour évaluer le niveau de connaissance du phénomène sectaire par les Français. Les résultats de ce sondage, rendus publics le 17 janvier...

Mouvances
p.14

PRATIQUES DE SOINS NON CONVENTIONNELLES

Mystic Djokovic ■ International

■ Feuilleton à rebondissements du début d'année 2022, l'expulsion du territoire australien du numéro 1 mondial de tennis en raison de son refus de présenter un schéma vaccinal complet pour accéder à l'Open d'Australie, a mis en lumière les croyances new age du joueur tout en faisant de lui un symbole de la résistance pour les antivax...



@unadfi



www.unadfi.org



facebook.com/unadfi

Thèmes
connexes
p.07

MÉDITATION DE PLEINE CONSCIENCE

La Méditation de pleine conscience n'entrera pas à l'école ■ France

■ La décision du ministère concernant le projet d'expérimentation de la Méditation de pleine conscience à l'école, est tombée. « Le ministère n'encourage pas sa pratique, ni ne met en place toute forme d'expérimentation...

SOMMAIRE

Phénomène sectaire

- p. 02 ■ Associations
- p. 03 ■ Phénomène sectaire

Groupes

- p.05 ■ Lev Tahor
- Mandarom
- p.07 ■ Ordre du Temple Solaire

- p.08 ■ QAnon
- p.09 ■ Scientologie
- p.10 ■ Tabitha's Place
- Témoins de Jéhovah

Mouvances

- p.12 ■ Développement personnel
- p.13 ■ Foyer de Charité
- Mouvance évangélique

- p.14 ■ Paranormal
- PSNC
- p.16 ■ Théories du complot

Thèmes connexes

- p.20 ■ Créatonnisme
- Désinformation
- p.21 ■ Méditation de Pleine Conscience
- p.24 ■ Mouvement anti-vaccination

Phénomène sectaire

Associations

Quelle perception ont les Français du phénomène sectaire ■ France

■ L'Unadfi, en partenariat avec l'institut de sondage Odoxa, a réalisé en décembre 2021 une enquête pour évaluer le niveau de connaissance du phénomène sectaire par les Français. Les résultats de ce sondage, rendus publics le 17 janvier, ont pu montrer que certaines idées reçues sont encore tenaces.

Le sondage a mis en lumière le fait que les Français ont une image assez ancienne du phénomène sectaire, celle des scandales des années 1980 et 1990 autour de mouvements sectaires fermés suivant les préceptes d'un gourou. 84% des Français pensent notamment que l'on ne peut parler de secte que lorsque les personnes vivent recluses en communauté. Cette image dépassée du phénomène s'accompagne d'un grand nombre d'idées reçues. Si cette perception du phénomène sectaire existe toujours une certaine mutation s'est opérée sur les vingt dernières années. Les mouvements sectaires ont pu modifier leur manière de recruter et de faire du prosélytisme notamment avec l'arrivée d'Internet et des médias sociaux. Autre changement celui des domaines concernés, les dérives sectaires s'avérant moindres dans le domaine spirituel alors

qu'elles ont explosé dans ceux de la santé et du développement personnel. Aujourd'hui la santé constitue l'un des domaines les plus préoccupants pour la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) et les associations d'aide aux victimes, sachant que la crise sanitaire a amplifié le phénomène.

Les Français semblent en revanche être assez familiarisés avec la notion d'emprise, le sondage montre que les gens ont compris que l'emprise sectaire se caractérise principalement par une rupture avec la famille et son entourage. Pour Pascale Duval, porte-parole de l'Unadfi, cela montre que la radicalisation islamiste ainsi que le phénomène complotiste ont permis d'éclairer la notion d'emprise. Sur la question du complotisme, les Français semblent avoir une bonne connaissance et 61% d'entre eux voient une porosité

entre complotisme et dérives sectaires. Pascale Duval, en pointe certaines caractéristiques communes notamment le fait qu'il est impossible d'identifier des profils-type d'adeptes.

Le sondage montre que 22% des Français âgés de 18 ans et plus, soit plus de 11 millions de personnes, déclarent avoir déjà été personnellement contactées par une secte ou par les membres d'une secte. Si le sondage permet de constater que certaines catégories de populations sont plus enclines à être touchées par le phénomène sectaire, la porte-parole de l'Unadfi rappelle que tout le monde peut se retrouver sous emprise. Il ressort du sondage un faux sentiment de sécurité par rapport aux risques de l'emprise sectaire chez les classes supérieures alors que ce sont ces catégories qui sont les plus touchées par les spiritualités New-Age et les différents groupes de coaching et développement

>>>

>>>

personnel. Pour Pascale Duval, les classes plus vulnérables sur le plan socio-économiques savent qu'elles représentent des cibles potentielles et de fait restent vigilantes. Les classes les plus défavorisées sont plus ciblées par des mouvements notamment religieux qui peuvent se substituer à certains services

publics comme par exemple les groupes évangéliques.

Le sondage montre enfin une méconnaissance des institutions et des associations effectuant de la prévention et fournissant de l'information sur le phénomène sectaire. 92% des Français sont incapables de citer un organisme œuvrant dans ce sens. Un travail

pédagogique et d'informations est nécessaire pour faire connaître la problématique et les risques. ■

(Source : Marianne, 17.01.2022)

Consulter l'ensemble des résultats de ce sondage : <http://www.odoxa.fr/wp-content/uploads/2022/01/Odoxa-pour-Unadfi-Les-Francais-et-le-phenomene-sectaire-17-janvier.pdf>

Phénomène sectaire

En Espagne les sectes sont aussi très actives ■ Espagne

■ Luis Santamaría del Río, ancien prêtre, diplômé en théologie, membre du Réseau ibéro-américain pour l'étude des sectes (RIES), a été interrogé par le journal *El Dia* sur l'évolution du phénomène sectaire en Espagne.

Etudiant le sujet depuis 23 ans, il observe un développement et une diversification des mouvements sectaires favorisés par les nouvelles technologies qui leur ont permis de se rapprocher de leurs victimes.

Les sectes n'investissent pas que le champ du religieux, mais aussi celui du bien-être, de la santé, de l'éducation, de la philosophie...

Certaines ont été repérées au sein même des universités où elles ciblent des personnes avec un haut niveau intellectuel et qu'elles attirent en leur proposant un savoir exclusif, souvent lié à la sphère ésotéro-occultiste.

En ce qui concerne le domaine de l'éducation, il alerte sur les Ecoles

Steiner qui attirent le public en proposant une pédagogie alternative. Mais il déplore que soit caché aux parents que cette pédagogie repose sur les préceptes de l'Anthroposophie, une doctrine spirituelle élaborée par l'ésotériste Rudolf Steiner. Pour Luis Santamaría del Río cela expose les élèves « au risque d'être plus vulnérables aux discours magiques, ésotériques et pseudoscientifiques à l'avenir ».

« La tromperie, la dissimulation et le leurre sont fondamentaux pour voir s'il s'agit ou non d'une secte » explique le spécialiste qui donne l'exemple d'un ex-adepte de la Nouvelle Acropole qu'il a suivi. Inscrit au départ à des cours de

philosophie, il avait fini par saluer les responsables du groupe le bras droit levé.

Se prémunir contre les sectes n'est pas facile, mais certains points doivent alerter comme ce qui est « présenté comme une solution à tout et qui porte des noms pompeux ». « Plus la solution à un problème est simple, plus il faut se méfier » explique-t-il.

Si le passage dans une secte est dangereux à tout âge, il l'est particulièrement pour les enfants nés dans le groupe qui voient leur personnalité façonnée par la secte. N'ayant connu qu'un environnement sectaire, il leur est très difficile de se reconstruire quand ils en sortent. Plus

>>>

>>>

généralement, les sortants de sectes ont besoin du support de professionnels pour les aider à passer le cap de la déception et du sentiment de honte qui les habitent souvent. Se « sentir trompés dans quelque chose d'aussi fondamental que le sens de la vie » est difficile à admettre et il existe peu de recours

judiciaires contre cela car on entre dans le champ de la liberté de conviction. La seule solution pour obtenir réparation explique Luis Santamaría del Río est de prouver l'existence de délits et de crimes.

Le spécialiste conclut son entretien avec *El Dia* en soulignant les attaques des mouvements

sectaires qui accusent ceux qui aident les victimes d'être des inquisiteurs ou d'exagérer les problèmes pour paraître dans la presse. Pourtant, constate Luis Santamaría del Río, les plaintes des victimes et de leurs familles ne cessent d'affluer.

(Source : *El Dia*, 02.01.2022)

Lev Tahor

Les enfants captifs de la secte Lev Tahor ■ Israël

■ Un Israélien de 22 ans, réchappé de la secte fondamentaliste et anti-sioniste Lev Tahor, installée au Guatemala, a récemment échoué, malgré l'aide d'agents israéliens, dans sa tentative d'arracher son fils âgé de deux ans à ce groupe extrémiste.

Selon plusieurs médias israéliens, l'odyssée du jeune père, Israël Amir, s'inscrit dans un contexte de plus en plus alarmant d'abus sexuels, de maltraitance, d'enlèvements d'enfants et de mariages forcés de très jeunes adolescentes, alors que Lev Tahor envisage de quitter le Guatemala pour l'Iran.

Pour le *Jérusalem Post*, cette perspective offrirait aux quelques 250 adeptes de la secte une plus grande liberté dans leurs pratiques culturelles, ultra-radicales, en échange d'un soutien à la république islamique d'Iran dans ses visées anti-sionistes.

Toutefois, les tentatives menées par des membres de la secte pour rejoindre l'Iran à partir du Kurdistan se sont jusqu'ici révélées vaines et les adeptes ont dû regagner le Guatemala, après avoir été renvoyés en Turquie.

La chaîne de télévision israélienne N12 a diffusé le 30 décembre dernier un reportage consacré à ce groupe parfois surnommé le « Taliban juif », en raison des robes noires dont sont vêtues, de la tête aux pieds, les femmes et les fillettes de plus de trois ans.

L'équipe d'agents venus en soutien d'Israël Amir ont réussi à s'in-

filtrer et prendre des photos du camp retranché de la secte, surveillé par un mirador, où l'on voit des enfants - dont le fils d'Israël Amir - totalement négligés, certains enfermés dans des cages.

Le reportage révèle également que les mères ont reçu l'ordre de tuer leurs enfants, puis de se suicider si les autorités guatémaltèques tentaient de pénétrer dans la secte. Les femmes ont même reçu un cours sur la façon d'égorger leur progéniture. ■

(Sources : Times Of Israel, 31.12.2021 & 03.01.2022)

Mandarom

24 ans après la mort de son fondateur, qu'est devenu le Mandarom ? ■ France

■ Fondé en 1969 par Gilbert Bourdin, devenu plus tard le « messie cosmo planétaire », le Mandarom a de nombreuses fois défrayé la chronique tant par les dérives de son gourou, que par ses démêlés judiciaires pour des problèmes d'urbanisme.

>>>

>>>

Tout a commencé par l'installation d'une communauté « yogi », près de Castellane dans le Var, dont les adeptes se sont réunis autour de la récitation de mantras et l'exploration de la spiritualité. Progressivement la pratique devient de plus en plus rigoriste, des statuts et des bâtiments symboles de l'aumisme, le syncrétisme religieux créé par Gilbert Bourdin, sont construits illégalement et bientôt le culte sombre dans des dérives qui l'ont conduit à être classé comme mouvement sectaire par la Commission d'enquête parlementaire de 1995. Cette même année, Gilbert Bourdin est accusé de viol par deux adeptes mineures au moment des faits. Mort trois ans plus tard, il n'a jamais été jugé, mais en 2000, les deux femmes ont été reconnues victimes et indemnisées.

L'une d'elle, Florence Roncaglia, a été amenée par sa mère au Mandarom. Auteure d'un livre¹ racontant son expérience au sein du groupe, elle décrit le rejet du monde, l'adoration du gourou, les journées rythmées par la prière, les travaux effectués par les adeptes, les punitions, les nuits et les jours passés à réciter des mantras censés chasser des démons extraterrestres.

Des journalistes de *Vice*, curieux de savoir de quoi il retourne

aujourd'hui se sont rendus sur les lieux pour assister à une visite guidée. L'accueil est assuré par une « sœur », faisant partie de la dizaine d'adeptes vivant à l'année dans l'enceinte du Mandarom, alors qu'ils étaient une soixantaine à en faire partie et des centaines à le visiter au moment où sa renommée était la plus forte.

Vêtues de la tenue et du bandeau rouge du Mandarom, la sœur les invite à déambuler au milieu des bâtiments et des statues censés représenter toutes les religions. Après avoir raconté la vie du « messie », depuis sa naissance en 1923 en passant par ses études de médecine et son voyage en Inde, elle aborde ensuite le sujet de l'aumisme. La visite se conclut avec un passage obligatoire par la boutique de souvenirs, dont les recettes constitueraient, avec les billets d'entrée, les principales sources de revenus du groupe.

Si Gilbert Bourdin est mort depuis plus de 20 ans, il continue de fasciner les adeptes à l'image de la « sœur » en charge des visites qui se souvient : « À ses côtés on avait l'impression d'être quelqu'un de formidable. Il avait un regard aimant et à la fois qui vous transperçait, il lisait dans vos pensées »

Selon Me Catherine Cohen-Seat,

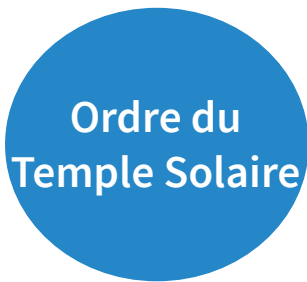
l'avocate qui a épaulé l'écologiste Robert Ferrato dans sa lutte pour réhabiliter la colline de Castellane, Gilbert Bourdin n'était pas seulement bien vu par ses adeptes. Selon elle, avant qu'il ne soit accusé de viol, il aurait bénéficié de la complaisance des autorités locales qui auraient fermé les yeux sur ses projets urbanistiques.

Depuis le décès de son fondateur, le Mandarom n'a été l'objet d'aucun signalement auprès de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes). Mais cette dernière reste vigilante car, explique l'un de ses représentants, « il convient de veiller à ce que l'adhésion à cette croyance ne se transforme pas en une adhésion inconditionnelle, privant l'individu de tout libre arbitre et de tout sens critique qui le conduirait à commettre des actes qui lui seraient préjudiciables ou qui seraient préjudiciables aux personnes qu'il est amené à côtoyer ». ■

(Source : *Vice*, 24.01.2022)

1. *Mandarom, une victime témoigne*, Editions TF1, 1995

Lire sur le site de l'Unadfi : *Que sait-on de ? Le Mandarom* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/que-sait-on-de-le-mandarom/?highlight=mandarom>



À voir

Un documentaire éclairant ■ France

■ Diffusé sur France 3 le 17 janvier 2022, le documentaire « *Secte du temple solaire : Vercors, l'onde de choc* » revient sur le suicide collectif ayant eu lieu dans le Vercors en décembre 1995 dans lequel 13 adultes et 3 enfants ont trouvé la mort. Tous étaient membres de l'Ordre du Temple Solaire.

Les réalisateurs de ce documentaire ont choisi de donner la parole à différents témoins du drame afin de faire résonner l'impact traumatique d'un tel événement. Au-delà de la narration des faits et de l'enquête, l'idée du reportage est de montrer ce que ce drame a pu changer aussi bien dans le Vercors qu'en France. Le documentaire s'articule autour de plusieurs témoignages dont celui du maire de la commune où a eu lieu le suicide collectif, d'un proche de victimes ou du juge d'instruction en charge de l'affaire.

L'une des réalisatrices souhaite que son documentaire ait une portée pédagogique et de prévention sur le phénomène sectaire qui peut toucher tout le monde, les mouvements sectaires étant encore présents en France.

(Sources : Europe 1, 17.01.2022 1 & L'Obs, 17.01.2022 & Le Figaro TV Mag, 17.01.2022)

Pour visionner le documentaire en replay : <https://www.france.tv/documentaires/societe/3007543-secte-du-temple-solaire-vercors-l-onde-de-choc.html>

Lire l'ensemble des articles sur l'OTS : <https://www.unadfi.org/mot-clef/ots-ordre-du-temple-solaire/>

À écouter

Retour sur le procès ■ France

■ Dans le podcast *Les voix du crime* diffusé par RTL, Alain Vuarnet, qui a perdu deux de ses proches lors du suicide collectif au sein de l'Ordre du Temple Solaire, est revenu sur l'affaire et notamment la responsabilité selon lui de Michel Tabachnik.

Alain Vuarnet revient dans ce podcast sur le procès de Michel Tabachnik, qualifié de « troisième homme » du groupe. Il a été relaxé en première instance et en appel alors qu'il était accusé d'association de malfaiteurs pour son implication dans la mort des membres de l'OTS. Alain Vuarnet regrette que la thèse de l'assassinat n'ait pas été plus creusée lors du procès. Pour Alain Vuarnet, Michel Tabachnik a joué un rôle prépondérant dans le groupe notamment en ayant rédigé *Les Archers*, un livre ésotérique enseigné à tous les membres.

(Source : RTL, 08.01.2022)

Pour écouter le podcast : <https://www.rtl.fr/programmes/les-voix-du-crime/7900108127-32-secte-de-l-ordre-du-temple-solaire-74-morts-et-pas-de-coupable>

Quel bilan un an après l'assaut du capitole ? ■ Etats-Unis

■ Début janvier 2021, l'attaque du Capitole a permis au monde de découvrir le groupe QAnon. Aujourd'hui, même s'il est divisé, le groupe continue de créer et d'alimenter les discours conspirationnistes.

Le fait que Donald Trump n'ait pas été réélu à la présidence des Etats-Unis ainsi que la non-réalisation d'autres prophéties ont entraîné de nombreux complotistes adhérant aux idées de QAnon vers la repentance. D'autres au contraire ont renforcé leurs croyances. Le groupe a aussi connu des tensions en interne et de nouvelles personnalités ont émergé alors que le célèbre « Q » n'a pas diffusé de message depuis longtemps. Certains nouveaux adeptes rassemblent autour d'eux d'importantes communautés et appellent à des actions violentes. C'est le cas de Romana Didulo qui avait appelé ses 70 000 abonnés à attaquer des centres de vaccination. Pour Tristan Mendès-France, maître de conférences associé à l'Université de Paris et spécialiste des cultures extrêmes, la division de QAnon entraîne le risque de voir des petites communautés se former avec des membres très radicaux.

Il est difficile d'estimer le nombre d'adhérents à QAnon, le groupe n'étant pas structuré et s'organi-

sant principalement en ligne. Certains individus ne revendiquent pas une appartenance au groupe mais restent perméables aux idées conspirationnistes qu'il défend. Comme l'explique Tristan Mendès-France, on peut aussi retrouver certains marqueurs de QAnon dans un groupe sans que celui-ci soit étiqueté QAnon. Le groupe se trouve maintenant sur des réseaux sociaux moins connus comme Odysee, VK ou Telegram. Les idées conspirationnistes continuent à circuler comme le fait que Joe Biden serait en prison à la Maison Blanche et aurait été remplacé par un acteur. Le pouvoir serait alors secrètement détenu par Donald Trump et l'armée. Autre idée, celle que certains dirigeants de pays, comme Emmanuel Macron, ont été exécutés en 2018 et remplacés par des sosies.

Un an après l'assaut du Capitole les spécialistes constatent que les théories de QAnon ont aussi infusé la société américaine. Durant le courant de l'année 2021, un sondage montrait que 15%

des Américains croient en l'existence d'une élite pédosatanique dirigeant secrètement le monde. Cette théorie est l'une des rengaines défendues par QAnon.

En France, le groupe n'a pas non plus une réelle existence mais certaines personnes défendant les idées complotistes ont largement relayé les discours de QAnon, comme Jean-Bernard Fourtillan fervent antivaccin qui affirmait en décembre 2021 que Donald Trump était secrètement au pouvoir. QAnon est aussi implanté dans d'autres groupes anti-vaccins et opposants aux mesures sanitaires comme ReinfoCovid. Certains groupes comme les DéQodeurs se sont eux désolidarisés de certaines théories du groupe mais en conservent certaines idées comme le trucage de l'élection de Joe Biden ou la nocivité des vaccins contre le Covid-19 qui tueraient plus qu'ils ne protègent. ■

(Sources : [Le Monde](#), 07.01.2022 & [La Croix](#), 11.01.2022)

Du nouveau dans le procès de Danny Masterson ■ Etats-Unis

■ Une cour d'appel de Californie a annulé la décision d'un tribunal de première instance de soumettre une affaire à l'arbitrage de la Scientologie.

Dans cette affaire les plaignantes accusent la Scientologie et l'acteur Danny Masterson, car après avoir signalé les agressions de l'acteur, elles ont subi des pressions et du harcèlement de la part de membres de l'organisation.

En première instance, le tribunal avait statué que l'affaire devait être soumise à l'arbitrage de la

Scientologie car les plaignants ex-adeptes du groupe avaient signé un contrat les obligeant à régler leurs différends devant la justice interne du groupe. En appel la cour a annulé cette décision, stipulant qu'en vertu du Premier amendement les individus ont le droit de quitter une religion et que lorsque les plaignantes

ont choisi de quitter la Scientologie, elles n'étaient plus liées à des procédures de règlement de conflit interne au groupe.

L'acteur Danny Masterson doit être jugé pour viol présumé dans une autre affaire criminelle en août. ■

(Source : The Daily Beast, 20.01.2022)

Les centres de désintoxication de la Scientologie ■ Irlande

■ Les habitants de Ballivor, petite ville irlandaise, ont manifesté pour s'opposer à l'implantation dans leur ville d'un centre Narconon. D'un point de vue administratif les tribunaux ont validé l'implantation.

Ces centres de désintoxication appartiennent à la Scientologie et le traitement administré se base sur les doctrines érigées par Ron Hubbard son fondateur. Après plusieurs décisions judiciaires, la Cour d'appel a autorisé l'ouverture du centre Narconon dans une ancienne école de la ville. Narconon avait acheté la propriété en 2016 et a dépensé d'importantes sommes afin de la rénover. Depuis le début des procédures les habitants s'opposent et manifestent. Ils y voient une volonté d'intrusion de la Scientologie dans leur ville.

José Miguel Cuevas Barranquero, titulaire d'un doctorat en psychologie et expert de la question des sectes en Espagne, rappelle que Narconon constitue un hameçon parfait de la Scientologie par les promesses de résultats spectaculaires de guérison. Il se base notamment sur le témoignage d'ex-adeptes qui ont constaté que Narconon représentait plus une stratégie de recrutement qu'un centre de santé. Narconon promet une guérison sans médicaments. Les « traitements » se basent sur des prises de vitamines, de l'exercice et un sauna censé libérer des

toxines. Tout cela sans la présence de personnel médical dans le centre ce qui peut représenter un danger pour les patients en sevrage. De plus, certaines activités visent à infantiliser les personnes, les amoindrir physiquement afin de les mettre sous emprise.

L'entourage de personnes toxicomanes est souvent prêt à tout, notamment financièrement, pour aider un proche et Narconon essaie de les convaincre de le faire entrer dans le centre. ■

(Source : Aleteia, 30.12.2021)

Tabitha's Place

Exercice illégal de l'enseignement scolaire à Tabitha's place

■ France

■ La communauté Tabitha's Place de Sus, près de Navarrenx (64), comparait devant le tribunal correctionnel de Pau. Onze parents, membres de la communauté, sont jugés pour ne pas respecter la législation encadrant la scolarisation.

Les parents enseignent eux-mêmes aux enfants dans un bâtiment qui abrite une école au sein de la communauté où ils vivent. Si la loi autorise des parents à faire l'école à domicile, pour autant elle ne leur permet pas d'ouvrir une école parallèle non habilitée. Concernant l'enseignement déli-

vré, les rapports d'inspection de l'Education nationale pointent en effet des manques notoires, en particulier en histoire et en sciences naturelles, ainsi que l'absence de manuels scolaires ou d'accès à Internet. Le parquet considère de ce fait que les enfants sont inadaptés en raison de

leur mode de scolarisation.

Ce procès est le deuxième, les parents ayant fait appel d'un premier jugement les condamnant à des amendes et peines de prison avec sursis. ■

(Source : France Bleu Béarn, 20.01.2022)

Témoins de Jéhovah

L'Etat norvégien retire ses subventions aux Témoins de Jéhovah ■ Norvège

■ L'Etat norvégien a décidé de retirer ses subventions aux Témoins de Jéhovah pour l'année 2021 en raison de violations de la loi sur les communautés religieuses.

Ce sont les avertissements d'anciens membres concernant les pratiques de l'exclusion et de l'ostracisme par les Témoins de Jéhovah qui ont amené le ministère de l'Enfance et la Famille à demander à l'administrateur d'Etat d'Oslo et de Viken d'étudier « les propres déclarations et les publications du groupe » pour vérifier la véracité de leurs accusations.

Lors de cet examen l'administrateur a relevé plusieurs violations de la loi sur les communautés religieuses. Selon l'Etat, le fait

que l'exclusion d'un membre, ou son départ volontaire du groupe, amènent les membres de la communauté à rompre tout contact avec lui, constitue une entrave à son droit au retrait.

L'Etat a également constaté que les enfants sont soumis aux mêmes règles que les adultes. S'ils enfreignent ces règles ils peuvent être exposés à un isolement social et être exclus. Pour l'Etat, ceci est perçu comme un contrôle social négatif et une violation des droits des enfants, ce qui est contraire à

l'article 6 de la loi sur les communautés religieuses.

Ayant constaté que la communauté a des règles détaillées au sujet de l'exclusion, qu'elle a défendues à plusieurs reprises et qu'elle a communiquées via ses publications à ses membres, l'Etat a considéré « les infractions comme systématiques et intentionnelles, et a choisi de refuser les subventions ». ■

(Source : site de L'administrateur d'Etat à Oslo et Viken, 27.01.2022)

Fidèle jusqu'à la mort ■ Nigéria

■ Une jeune Témoin de Jéhovah nigériane est récemment décédée d'un cancer après avoir refusé l'aide financière qu'une Eglise catholique italienne lui proposait pour payer son opération.

L'histoire de la jeune femme, malade depuis plusieurs mois, avait été partagée sur internet et ému de nombreuses personnes.

Bro Can Mbanefo, l'un de ceux qui avait lancé un appel aux dons pour l'aider à se soigner, a annoncé son décès le 11 janvier. Depuis, il ne décolère pas contre les Témoins de Jéhovah et « blâme

leur doctrine pour sa mort. »

Il raconte que malgré l'insistance de l'Eglise la jeune femme a refusé obstinément son aide car la doctrine Témoin de Jéhovah s'opposerait à cela. Déçu de ne pouvoir l'aider, le responsable de la communauté catholique italienne a fait don de l'argent collecté à d'autres malades.

Le journal Abidjan Show rapporte que « les restrictions draconiennes de cette confession » ont déjà fait polémique, en particulier durant l'été 2021, lorsqu'un enfant ghanéen a perdu la vie en raison du refus de transfusion sanguine de ses parents Témoins de Jéhovah. ■

(Sources: Afrika Show, 12.01.2021 & Afrika Mag, 12.01.2021)

Le bien-être à tout prix ? ■ Afrique du Sud

■ La journaliste Kate Spicers s'intéresse de longue date au développement personnel, participant elle-même à des festivals ou des retraites bien-être. La série *Nine Perfect Strangers* ayant pour cadre une retraite bien-être qui tourne mal n'est pas une simple fiction pour elle et lui a rappelé plusieurs expériences qu'elle a elle-même vécues.

La première concerne un séjour dans une clinique ayurvédique en Inde. Dès son arrivée, on lui a retiré son téléphone portable et on l'a affublée d'un pyjama blanc. Durant sa retraite santé de deux semaines, le pire n'a pas été de se lever à l'aube pour faire du yoga, mais le traitement quotidien au Ghee, un beurre clarifié qui était même administré en lavement.

Une autre fois, malgré l'expertise d'un thérapeute ayant traité des célébrités telles que la princesse Diana, elle n'a pas constaté les bienfaits de son traitement par irrigation du côlon. Non seulement l'expérience a été douloureuse, mais elle lui a laissé un sentiment de culpabilité, le thérapeute la rendant responsable de l'échec de la séance. Un sentiment qu'elle a souvent rencontré dans ce milieu.

Parmi ses expériences les plus étranges figure une retraite chamanique en Amazonie au cours de laquelle elle a consommé de l'ayahuasca. Au menu, nouilles froides et poisson séché et surtout interdiction de manger de la salade pour éviter les interactions néfastes avec la

substance hallucinogène.

Curieuse de savoir si d'autres avaient vécu des expériences similaires à la sienne, elle a lancé un appel sur les réseaux sociaux où les réponses ont afflué. Deux de ses connaissances ont payé entre 1500 euros et 2500 euros pour un séjour détox comprenant jeûne, lavements auto-administrés et partage de leurs observations en groupe. Un autre a quitté un camp de yoga en France après qu'on lui a demandé d'avaler une longue bande de mousseline au petit déjeuner pour la ressortir ensuite dans le but d'éliminer la crasse de l'estomac. Une autre personne a été invitée à boire son urine lors d'un stage de naturopathie pour guérir un abcès dentaire. Cela n'aurait pas fonctionné car son urine n'était pas propre, selon la thérapeute. Un autre témoin a appris que sa douleur chronique au genou était « due à l'attraction gravitationnelle de la pleine lune ». Tandis qu'une femme ayant participé à une retraite ménopause lui a rapporté avoir été invitée à « tenir ses mains en forme de vulve » et les « battre contre ses parties féminines ».

Si certains croient aux bienfaits de ces pratiques, la journaliste estime que « en l'absence de science, le bien-être extrême peut parfois se révéler psychologiquement - et peut être aussi physiquement nocif. »

Ce que confirme le Dr Kate Stannard. Pour elle, les lavements peuvent avoir un avantage fonctionnel en médecine, mais sont peu susceptibles d'avoir des vertus pour la santé, un régime riche en fibre serait plus sain. Quant à boire sa propre urine, cela lui semble absurde de réingérer ce que le corps a physiologiquement éliminé.

Mais l'engagement envers ces pratiques ne relève peut-être pas uniquement de la croyance en l'amélioration de sa santé, il nécessite aussi un acte de foi, comme toutes les religions.

C'est ce qu'avait déjà conclu l'historien Christopher Lasch lorsqu'il avait étudié les groupes de bien-être émergents dans les années 1970. Il avait vu dans la culture du bien-être une religion de l'amélioration de soi. ■

(Source : The Sunday Times, 09.01.2022)

Foyer de Charité

Une ancienne élève du Foyer de Charité de Courset dépose plainte ■ France

■ Le 17 décembre 2021, une plainte pour agression sexuelle et violence a été déposée « contre X et contre le Foyer de Charité de Courset en tant qu'institution », auprès du parquet de Boulogne-sur-Mer, par une ancienne élève de l'institution.

Selon Me Margaux Machart, l'avocate de la plaignante, les faits qui se seraient déroulés dans les années 1980 auraient été commis par des sœurs pas encore clairement identifiées par la victime. Me Machart précise qu'elle et sa cliente ont déposé plainte pour « agression sexuelle, violence, non dénonciation de crime ou délit et toute infraction que l'enquête pourrait mettre à jour ». Mais elles souhaitent aussi que les autorités se penchent

sur des témoignages reçus par le Foyer de Courset qui n'ont jamais été rendus publics.

L'affaire a éclaté à la suite des révélations d'anciennes élèves en juin 2020. Elles avaient fait part dans la presse d'abus « spirituels, sexuels ou d'autorité » ciblant particulièrement un ancien responsable du Foyer, le père Tierny, relevé de ses fonctions en 2006 et aujourd'hui décédé. Plusieurs anciennes élèves se sont tournées vers le Centre

national d'accompagnement familial face à l'emprise sectaire (Caffes) pour témoigner d'abus de toutes sortes. À la suite de cela, l'association a rencontré l'évêque d'Arras qui a ensuite nommé un commissaire apostolique, chargé « de restaurer l'unité au sein de l'institution » et a émis auprès du procureur de la République un signalement qui a entraîné l'ouverture d'une procédure. ■

(Source : La Voix du Nord, 05.01.2022)

Mouvance évangélique

Le pasteur controversé de Christ Embassy ■ France

■ Chris Oyakhilome, pasteur controversé, fondateur de l'Eglise Christ Embassy au Nigéria, a implanté officiellement depuis 2020 une association à Sainte-Clotilde à la Réunion et vient d'ouvrir une deuxième antenne à Saint-Pierre.

Le pasteur de Christ Embassy est un télévangéliste très populaire en Afrique, possédant une importante fortune. Outre son activité religieuse, il est propriétaire d'une chaîne de télévision, de journaux, d'un hôtel, d'une chaîne de restaurants et d'une maison d'édition. Le groupe, présent dans de nombreux pays comme l'Angleterre, le Canada ou les

Etats-Unis, a été condamné au Royaume-Uni pour avoir versé des subventions et des paiements informels à des organisations et des particuliers. Christ Embassy avait par exemple versé plus d'1,5 millions à la chaîne de télé du pasteur.

Le pasteur diffuse ses propres messages sur sa chaîne de télévision. Durant l'épidémie,

il s'est notamment opposé aux mesures sanitaires et a déclaré que la 5G était à l'origine du début de l'épidémie. Il défend aussi l'idée que le vaccin serait une stratégie pour imposer un nouvel ordre mondial dirigé par l'antéchrist, et le moyen d'implanter des puces afin de contrôler la population. Certains discours diffusés sur ses chaînes de télévision au Royaume Uni lui ont valu une

>>>

>>>

amende de 150 000 euros pour propos conspirationniste sur la pandémie.

Les mesures sanitaires, notamment le confinement, pour ce genre de pasteurs

d'importantes pertes financières car elles empêchent les dons et les offrandes effectués lors des rassemblements. Le pasteur Chris Oyakhilome n'hésite pas à faire payer l'entrée à certaines de ses

cérémonies religieuses comme à Noël 2015 où l'entrée coûtait 10 euros. Le culte avait alors rassemblé 20 000 personnes. ■

(Source : Le JIR, 06.01.2022)

Paranormal

Toulouse : deux corps découverts dans la maison d'un magnétiseur ■ France

■ Deux femmes ont été retrouvées mortes au domicile d'un magnétiseur de 63 ans, arrêté à Saint-Jory, en Haute-Garonne, près de Toulouse. Le décès remontait à plusieurs jours.

Les deux corps seraient ceux de la mère et de la femme du sexagénaire, réputé pour ses dons de magnétiseur et autoproclamé « fils de Dieu ». Il adhéraient avec sa femme aux théories apocalyptiques. Dans le contexte de la pandémie de Covid-19, ils annonçaient la fin du monde à leurs proches.

Sans nouvelles des deux femmes,

âgées respectivement de 91 et 66 ans, la famille avait alerté la police municipale qui s'est rendue au domicile et au cabinet du magnétiseur.

L'homme, confus et en état de choc, a été conduit à la gendarmerie puis pris en charge en hôpital psychiatrique.

Après autopsie des corps, aucune trace d'homicide ni de violence

physique n'a été détectée.

Une enquête est ouverte pour déterminer la cause de la mort. La justice est en attente des analyses toxicologiques pour déterminer s'il peut s'agir d'un empoisonnement. ■

(Sources : Ouest-France, 24.12.21 ; La Dépêche, 03.01.2022 ; L'Opinion, 04.01.2022)

Pratiques de soins non conventionnelles

Mystic Djokovic ■ International

■ Feuilleton à rebondissements du début d'année 2022, l'expulsion du territoire australien du numéro 1 mondial de tennis en raison de son refus de présenter un schéma vaccinal complet pour accéder à l'Open d'Australie, a mis en lumière les croyances new age du joueur tout en faisant de lui un symbole de la résistance pour les antivax du monde entier.

Djokovic n'a jamais caché son hostilité envers un éventuel vaccin contre le Covid. En avril 2020 déjà, il affirmait être personnellement opposé à la vaccination préférant choisir ce qui est mieux pour

son corps, selon ses dires. Cette position courante chez les antivax l'est aussi parmi les tenants de la sphère pseudo scientifique.

Si comme la majorité des serbes,

Djokovic est très attaché à l'église orthodoxe, il promeut depuis de nombreuses années des idées véhiculées dans la sphère New Age. Ainsi en 2011, il raconte dans son livre comment une

>>>

>>>

intolérance au gluten lui a été diagnostiquée l'année précédente par un thérapeute. Ce dernier lui demande de tenir du pain dans la main gauche et appuie sur son bras droit. Une sensation de faiblesse musculaire dans le bras gauche aura suffi à prouver son intolérance. Jamais avare de faire part de ses découvertes au plus grand nombre, Djokovic devient ambassadeur d'une gamme de biscuits sans gluten et crée sa propre marque de gâteaux.

En 2020, devant les 450 000 internautes qu'il a réunis sur Instagram, il fait la promotion, aux côtés d'un vendeur de compléments alimentaires, de bouteilles de Golden Mind, un breuvage censé renforcer le cerveau qu'il est possible de se procurer via un abonnement mensuel de 52 dollars. Lors de ce direct, le tennisman raconte connaître des gens capables de transformer par la prière de l'eau polluée en eau pure tandis que son comparse met en avant les théories de Masaru Emoto sur la mémoire de l'eau. Ce dernier aurait mis en évidence que l'eau réagirait à la musique et aux pensées. En plaçant diverses étiquettes sur des bouteilles de liquide préalablement congelées, le scientifique japonais aurait démontré que les cristaux d'eau gelée s'organisaient de manière plus harmonieuse lorsqu'ils étaient soumis à des pensées positives. Cette étude largement décriée n'a jamais été publiée par

des revues à comité de lecture, ni expérimentée en double aveugle.

Le tennisman est aussi très proche de la sphère anthroposophique. Sur le blog de sa fondation, un article fait l'éloge de la pédagogie Waldorf et incite à appliquer ses préceptes à la maison. La fondation qui œuvre dans le caritatif aurait aussi inauguré une « école de la vie » en Serbie, un thème cher à l'Anthroposophie. Quant à son épouse, intéressée elle aussi par l'Anthroposophie, elle avait partagé en 2020 les théories fumeuses du médecin anthroposophe Thomas Cowan sur la 5G qu'il accusait d'être à l'origine de la pandémie.

Son attrait pour l'ésotérisme l'a également mené deux fois à Visoko, un village de Bosnie situé au pied d'une colline qui abriterait, selon l'explorateur et homme d'affaires Semir Osmanagic, une pyramide construite par une ancienne civilisation disparue. Que les scientifiques dénoncent un canular n'empêche pas Djokovic d'affirmer que l'endroit le régénère. Une bonne affaire pour Semir Osmanagic qui se plaignait d'un début de saison catastrophique avant la venue du champion en 2020.

Comme beaucoup de sportifs soucieux de maintenir leurs performances au plus haut niveau Djokovic s'est adjoint les services d'un coach mental. Mais celui que lui a présenté son frère en 2012 est particulier. Si Pepe

Imaz, un ancien joueur de tennis espagnol devenu coach après une carrière en demi-teinte, se fait l'apôtre de l'amour et de la paix et prône la méditation ou la « câlinothérapie », il défend aussi des idées proches de la sphère complotiste.

Au menu de ce que propose le thérapeute : changement d'ADN, méditation autour de la « Flamme violette »¹, guérison par la pensée positive. Pour lui le pouvoir de l'amour serait suffisant pour régler un grand nombre de problèmes et notamment se défendre contre les influences des Anunnaki, des reptiliens ou des Illuminati qui « cherchent à mettre fin au bien-être physique des personnes » pour les aliéner et les coincer dans la peur. Pour parvenir à leurs fins ils utilisent, entre autres des médicaments car, selon lui, l'industrie pharmaceutique serait « la pointe de l'iceberg » de l'empire Illuminati.

Sous pression de son entourage, Djokovic s'est éloigné de Pépé Imaz, mais les deux hommes sont restés proches et s'entretiennent régulièrement au téléphone.

Les croyances New Age et surnaturelles dans lesquelles le joueur de tennis est plongé depuis de nombreuses années, sont des passerelles connues vers les théories du complot selon Laurent Cordonier, docteur en sciences sociales et spécialiste de la désinformation. Pour lui « il n'y a rien de surprenant à ce

>>>

>>>

qu'il soit maintenant « récupéré » par tout un tas de mouvements », et qu'il soit devenu « une figure de résistance » pour la sphère antivax et plus largement pour l'extrême droite qui apprécie sa remise en cause du « système » à

l'instar de Florian Philippot, pour qui « l'homme libre est du côté de Djokovic, l'esclave du côté de Macron le Fou ». ■

(Sources : Marianne, 07.01.2022, Aleteia, 09.01.2022, Le Parisien & La Vie, 20.01.2022)

1. Flamme violette : selon les tenants de la pensée new age, placée sous le gardiennage du Maître St germain, la flamme violette serait une énergie capable de transformer les énergies négatives en énergies positives et concourrait à la guérison de l'humanité.

Théories du complot

Les premiers résultats du rapport Bronner ■ France

■ Installée en 2021 par le président Emmanuel Macron et pilotée par le sociologue Gérald Bronner, la commission « Les Lumières à l'ère du numérique » a rendu son rapport. Quatorze membres étaient chargés de réfléchir sur les défis que pose Internet pour la bonne santé de notre démocratie et notre accès à une information qualitative.

Ce travail, remis le 11 janvier 2022 aux autorités, montre notamment comment le Covid-19 a révélé des formes de complotisme dans certaines franges catholiques. Quelques milieux minoritaires chrétiens, parmi lesquels figure le parti Civitas, ont manifesté devant les vaccinodromes, parlant de « plandémie satanique » et continuent de vanter les bienfaits de la médecine naturelle. Pierre Barnérias, réalisateur du documentaire conspirationniste Hold-Up, a travaillé plusieurs fois pour la chaîne KTO. Deux

journalistes, Jean-Loup Adénor et Timothée de Rauglaudre ont enquêté sur ces franges catholiques. Ils observent une convergence entre le discours intégriste -des membres de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X par exemple- et celui de l'Ecologie New Age, pourtant très différents idéologiquement et politiquement. Ils rappellent que l'Eglise catholique n'a pourtant jamais eu de texte magistériel condamnant la vaccination et que le pape François perçoit le vaccin comme un « acte d'amour ».

Thierry Casasnovas, devenu un véritable gourou sur les réseaux sociaux pour beaucoup d'antivax, est lui un chrétien évangélique. Aujourd'hui, les associations de lutte contre les dérives sectaires tout comme le Conseil National des évangéliques de France s'inquiètent de mouvements néo-pentecôtistes et d'autres courants chrétiens dont la rhétorique complotiste n'a cessé de se dévoiler tout au long de la pandémie. ■

(Source La Croix, 12.01.2022)

Théories conspirationnistes et politique ■ France

■ Le magazine *Slate* s'est intéressé au rôle politique des influenceurs complotistes et des plateformes alternatives sur lesquelles ils propagent de multiples théories conspirationnistes sans aucun contrôle.

Sur ces comptes, ils dénoncent la censure dans un premier temps. Ils s'insurgent ensuite contre la politique sanitaire mise en

place dans le cadre de la lutte contre le Covid 19 qui, selon eux, vient simplement servir « une dictature mondiale numérique

où l'intelligence artificielle dominerait l'humain ».

Il faut rappeler que ces dernières

>>>

>>>

années beaucoup de comptes conspirationnistes ont été bannis des réseaux sociaux traditionnels comme Facebook ou Instagram. Des adeptes de ces complosphères ont alors rejoint d'autres plateformes alternatives, comme Telegram. Ainsi, en toute impunité, des informations au caractère parfois antisémite prospèrent, comme sur le fil Telegram « Le Grand Réveil », qui compte plus de 100 000 abonnés aujourd'hui. Un vidéaste conspirationniste comme Silvano Trotta a réuni 130 000 personnes autour de lui grâce à ce même

réseau social. Il y relaie des thèses douteuses sur le Covid-19 mais aussi sur le « deep state » (« l'Etat profond »), expression tirée d'une théorie complotiste selon laquelle une élite mondiale gouvernerait le monde secrètement. Selon le politologue Julien Giry, deux types de publics sont enclins à rejoindre ces groupes : ceux dont le lien avec les théories conspirationnistes préexistait à la pandémie et ceux pour qui celle-ci a constitué une « porte d'entrée » vers ces idées. Reste à savoir si la double défiance pour les informations issues des

médias traditionnels et pour le pouvoir politique se traduira de la même manière qu'aux Etats-Unis lors de l'élection présidentielle en avril 2022. Le directeur du site Conspiracy Watch formule cette inquiétude : « Ma grande question serait de savoir si l'on va voir en France une réédition de ce qu'il s'est passé lors de l'élection de Joe Biden, c'est-à-dire une fraction de l'opinion publique persuadée que l'élection a été volée, qu'il y a eu des fraudes. En clair, une remise en question de la légitimité du vainqueur ». ■

(Source : Slate, 07.01.2022)

Bien-être et complotisme ■ International

■ Dans un article de janvier 2022, *Quand l'industrie du bien-être sombre dans le complotisme, La Presse s'intéresse aux liens entre médecines douces et conspirationnisme.*

La journaliste Isabelle Hachey a rencontré Béatrice Elouard, directrice de l'école de Polarité Véga, en Estrie, au Canada. Cette dernière explique que par « polarité », il faut entendre « une approche énergétique qui utilise les concepts physiques, psychologiques et spirituels inspirés de la tradition hindoue ». Le lien avec la nature, avec l'univers, les autres et soi-même est primordial. Dans cette école, se croisent des médecins, des professeurs, des notaires. Solidarité et bienveillance sont des valeurs chères à l'établissement. Récemment, la directrice s'est étonnée face aux 40 à 50% de personnes de son

école refusant de se faire vacciner contre le Covid-19 et qui ne pensent pas la santé d'un point de vue collectif.

Pour sonder les raisons de ces réticences vaccinales, la journaliste est allée à la rencontre d'enseignants qui refusent toute injection dans leur corps. Les témoignages recueillis révèlent leurs liens avec les médecines alternatives. La naturopathie, l'ostéopathie ou l'acupuncture sont évoquées. Cela ne signifie évidemment pas que tous les instructeurs de yoga rejettent le vaccin. Cependant, le milieu de la spiritualité Nouvel Âge et celui des médecines douces ont toujours été un terrain pour le scepticisme

vaccinal et avec la pandémie, la méfiance à l'égard des laboratoires pharmaceutiques s'est décuplée. Sur les réseaux sociaux, le ton s'est durci, parfois au détriment de la bienveillance.

En parallèle, la professeure en communication à l'Université de Sherbrooke, Marie-Eve Carignan, a suivi les trajectoires de conspirationnistes sur le web pendant plusieurs mois en 2021. Son constat est surprenant : des groupes d'extrême droite et une partie de l'industrie des médecines douces ont des liens et constituent un réseau. Le dénominateur commun de leur pensée : la contestation des mesures sanitaires, la méfiance

>>>

>>>

envers les élites, autant pour le gouvernement que la « Big Pharma ». Ce phénomène est également observé aux Etats-Unis où l'industrie du bien-être et

la spiritualité sont devenues des portes d'entrée pour la mouvance conspirationniste QAnon, à tel point qu'a été créé un mot-valise pour désigner le rapport entre ces

deux « alliés improbables » : la « conspiritualité ». ■

(Source : La Presse, 23.01.2022)

Parler à un proche complotiste ■ Etats-Unis

■ Ce témoignage est celui d'une femme américaine qui ne sait plus comment aborder son frère devenu l'archétype du complotiste moderne : antivax notoire, imprégné de diverses théories conspirationnistes plus loufoques les unes que les autres, et dont le nombre de followers sur les réseaux atteint maintenant 12 500.

Elle nous livre ses tiraillements sur l'attitude à adopter face à lui. Une partie d'elle-même s'inquiète et veut sauver son frère, une autre a envie de rire tant les fake news ou théories relayées sont grotesques. Une autre encore s'apprête à lui claquer la porte au nez tant les conséquences de tels discours paraissent graves et intolérables. Elle craint que des réponses froides et rationnelles face aux vidéos que lui envoie son frère n'aient aucun impact, voire même qu'il se radicalise encore davantage. Elle compare la fracture progressive qui divise sa famille à celle que la société américaine connaît actuellement.

Selon elle, et comme l'a théorisé le professeur agrégé de psychiatrie Frank Yeomans, il existe des personnalités « narcissiques malignes » qui répandent des

théories du complot dans les « esprits captifs » de leurs partisans et prennent plaisir à s'autoglorifier tout en détruisant les autres. Des profils comme Hitler font appel à une masse de gens dont le sentiment d'impuissance est fort. Ces dirigeants catalysent puis militarisent des espoirs, des croyances. Puis ils s'en prennent à la personne ou au groupe désigné comme responsable de tous les maux de la société. F. Yeomans pense que Donald Trump réunit les caractéristiques de ce type de personnalité.

Ce genre de personne s'appuie dans un second temps sur des intermédiaires qui propagent les théories du complot (entreprises, politiciens, célébrités), prêts à justifier toutes les actions du narcissique malin pour conserver leur pouvoir.

Enfin, une troisième catégorie de complotistes se dessine, des gens comme le frère de l'auteure, qui essaient de donner un sens au monde et à leur vie. Les informations conspirationnistes les y aident. La théorie de la dissonance cognitive (attribuée au psychologue Leon Festinger) permet également de comprendre comment l'esprit humain est capable d'extraordinaires efforts pour rechercher une cohérence psychologique interne face à des idées opposées.

La journaliste conclut son article sur la nécessité de maintenir un lien avec ces personnes et de conjuguer sagesse et compassion dans le rapport entretenu. ■

(Source : Huffington Post, 21.01.2022)

Complotisme, anti-vaccination et extrémisme ■ Suisse

■ Le complotisme anti-vaccins lié au Covid-19 alerte les autorités suisses. Un article de la RTS rend compte de la situation dans plusieurs villes du pays.

>>>

>>>

L'inquiétude ne vient pas seulement du pouvoir. Elle croît aussi chez les proches de personnes conspirationnistes qui entendent parler d'actes de violence programmés. Il faut dire qu'à Berne, le personnel de la Ville a déjà été confronté à des complotistes menaçants. Les chiffres du service Radicalisation et Prévention de la violence de la capitale atteste d'une hausse de cas liés à des théories du complot. Aussi, à Zurich, la police municipale témoigne de débordements, parfois violents,

observés lors des manifestations contre les mesures anti-pandémiques.

Au sein de ces milieux antivax, les théories conspirationnistes se multiplient, certaines affichant une dimension antisémite. Une xénophobie ravivée par certains milieux d'extrême droite.

Toutefois, le complotisme n'est pas l'apanage des cercles les plus à droite puisque le Réseau national de sécurité (RNS) observe la montée en puissance d'extrémismes « monothématiques »,

comme le conspirationnisme en lien avec la pandémie. Et des cercles de gauche sont aussi impliqués. Pour lutter contre cette dérive, le pouvoir lance son Plan d'action national (PAN) contre la radicalisation et l'extrémisme, élaboré par la Confédération, les cantons et les communes. Alors que la priorité est donnée au radicalisme islamiste, le Pan prévoit d'étendre ses mesures de manière à « mieux couvrir toutes les formes d'extrémisme violent ». ■

(Source : RTS, 30.12.2021)

Créationnisme

Le créationnisme en progression ■ International

■ Alors qu'il connaît depuis de nombreuses années un succès aux Etats-Unis, le créationnisme semble aussi prospérer sur d'autres parties du globe notamment en Asie, en Europe de l'Est et en Amérique latine. Pour rappel, le créationnisme est une croyance religieuse selon laquelle une création divine est responsable de la vie et de l'univers. Cette croyance s'oppose à la science qui soutient une origine naturelle.

Le créationnisme a beaucoup évolué et aujourd'hui il n'hésite pas à intégrer des éléments scientifiques à son discours ce qui lui permet de mieux s'exporter et d'être plus visible. Certains livres mélangent physique et croyances.

Le créationnisme s'implante dans certains pays avec une véritable stratégie de désinformation, et ses tenants ayant notamment pour objectif d'imposer leur vision de la création du monde dans les écoles. Pour Michel Blay, philosophe et historien des sciences, il y a derrière le créationnisme des enjeux économiques,

politiques ou religieux. En Amérique du Sud de nombreuses églises protestantes intègrent le créationnisme dans leur doctrine. Le mouvement va aussi par exemple se construire en opposition aux pays occidentaux. Ainsi, avec le créationnisme, les pays de l'Est attaquent la science mais aussi la liberté individuelle. Sur le plan politique, le créationnisme est aussi un important marqueur idéologique, comme aux Etats-Unis où des candidats conservateurs n'hésitent pas à brandir cette idéologie.

En France, cela ne semble pas être le cas. Le système éducatif accorde

une part importante à l'enseignement de l'évolution. Cependant dans un climat ambiant difficile et anxigène certaines personnes se rattachent tout de même à ce genre de croyance. Cela est amplifié par une méconnaissance des discours scientifiques qui peuvent être complexes et internet et les réseaux sociaux permettent aux explications simplistes de se diffuser rapidement. ■

(Source : L'Express, 08.01.2022)

Lire l'ensemble des articles sur le créationnisme sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/creationnisme/>

Désinformation

La désinformation s'immisce dans tous les champs de la société ■ France

■ Deux ans après le début de la pandémie, Sébastien Dieguez, chercheur en neurosciences à l'Université de Fribourg, fait un bilan sur la désinformation massive qui a envahi la société et constate qu'elle est devenue « un sujet à part entière ».

>>>

>>>

Selon lui, nous touchons aujourd'hui aux limites du système informatif. L'exposé des faits, même démontrés scientifiquement, ne suffit plus pour recueillir l'adhésion du public. Désormais, les gens « constituent leur propre registre de savoir » parfois autour de réseaux de désinformation sur internet, voir même en l'inventant.

Selon le chercheur la désinformation est devenue un « sujet à part entière », opportuniste, qui se fabrique au jour le jour, dans lequel les gens s'investissent. Il ne s'agit pas de « simples bêtises » prévient Sébastien Diéguez, mais bien « de projets de nature politique » et corriger les fausses informations ne suffira pas car une partie de la population y adhère « précisément parce qu'elles sont fausses, niées par

les autorités, rejetées, stigmatisées ».

Par ailleurs, la pandémie a mis en évidence que ceux qui y adhèrent ne sont plus isolés, qu'ils ont une véritable action sur la société et influencent les décisions des autorités. La désinformation ne fait pas qu'induire erreur, elle a un impact sur des décisions en raison de la pression de la frange très minoritaire mais très bruyante qui la propage.

Le chercheur a l'impression que les pouvoirs publics ont « adapté la lutte contre le virus à la susceptibilité de certains », même si c'est difficile à prouver. Une réaction observée aussi à moindre échelle au sein des familles où le sujet est parfois devenu tellement clivant qu'il vaut mieux l'éviter.

La désinformation a pris une telle ampleur qu'elle oblige à choisir un camp, entraîne des disputes et détruit des familles, des amitiés.

Réparer les ravages de la désinformation sera difficile, car les armes manquent pour la combattre. Pour Sébastien Diéguez « il ne faut pas oublier les sciences humaines » qui peuvent aider à comprendre comment les gens se comportent et comment l'information circule, ce qui peut aider les scientifiques à faire passer leur message. Il pense nécessaire la reprise en main des canaux de communication utilisés par les désinformateurs, et une adaptation de la législation. ■

(Source : 20 Minutes, 06.01.2022)

Méditation de Pleine conscience

L'entrisme de la Mindfulness à l'école ■ France

■ Associée à plusieurs associations, dont l'Unadfi, La Ligue des droits de l'Homme (LDH) fait part, dans une lettre ouverte¹ adressée à Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education nationale, de son inquiétude face à l'entrisme de la méditation de pleine conscience (MPC) et son expérimentation à grande échelle dans les écoles publiques et privées.

Publiée le 18 janvier sur le site de la LDH, la lettre, intitulée « à propos des expérimentations d'ateliers de méditation de pleine conscience à l'école », souligne que si ce projet a été abandonné, dans sa forme initiale, à la suite de la mobilisation de la LDH en juin 2021², il est revenu de façon plus insidieuse depuis la rentrée des classes.

La LDH remarque en effet la multiplication « d'ateliers de relaxation, d'exercices de respiration, de méditation, de body scanning » portés par les mêmes instigateurs et craint que le conseil scientifique de l'Education nationale valide l'expérimentation de tels ateliers dès janvier 2022.

La lettre rappelle que la MPC a été

inventée par John Kabat-Zinn, un scientifique adepte du bouddhisme et l'un des leaders de l'institut Esalen, « Mecque du New Age », d'où sont issues « de nombreuses psycho-sectes ».

La diffusion mondiale de la MPC est portée par l'institut américain Mind and Life Institute et relayée en France

>>>

>>>

par la structure privée Initiative Mindfulness France qui aurait déjà touché près de 23 000 élèves selon ses rapports.

S'adressant au ministre, les associations s'inquiètent de « ces interventions et qu'elles aient pu être mises en œuvre sans contrôle de votre ministère [ministère de l'Éducation nationale], sans information précise et sans l'accord exprès des parents des enfants concernés. » Et ce en dépit des mises en garde de la Mission

interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) qui a reçu une douzaine de saisines concernant des mineurs.

La LDH craint que la MPC aboutisse « à un conditionnement avec perte d'esprit critique et assujettissement de l'individu » et demande à l'Éducation nationale d'intervenir pour mettre fin à son expérimentation au sein des écoles. ■

(Source : Lettre de la Ligue des Droits de l'Homme, 17.01.2022)

1. Lire la lettre de la LDH : <https://www.ldh-france.org/a-propos-des-experimentations-dateliers-semblables-a-la-meditation-de-pleine-conscience-a-lecole/>

2. Lire un article à ce sujet sur le site de l'Unadfi : La LDH s'insurge contre la pratique de la Méditation de pleine conscience à l'école : <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/sante-et-bien-etre/psychotherapie-et-developpement-personnel/la-ldh-s-insurge-contre-la-pratique-de-la-meditation-de-pleine-conscience-a-l-ecole/>

La Méditation de pleine conscience n'entrera pas à l'école ■ France

■ Le 4 février la décision du ministère de l'Éducation nationale, concernant le projet d'expérimentation de la Méditation de pleine conscience (MPC) à l'école, est tombée. « Le ministère n'encourage pas sa pratique, ni ne met en place toute forme d'expérimentation ».

Le ministère a constaté que la MPC s'était introduite depuis plusieurs années dans les écoles sans qu'aucun cadre ne soit fixé ce qui a favorisé des interventions de plus en plus nombreuses de la part d'associations disparates. Inquiète pour « des mineurs sur lesquels l'instructeur peut facilement exercer un fort ascendant », le ministère exercera désormais des contrôles afin d'être sûr de « la neutralité politique et philosophique des interventions ».

Porté depuis deux ans par Gaël Le Bohec, député LREM d'Ille et Vilaine, et des structures promouvant la MPC, le projet avait pour objectif l'expérimentation à grande échelle de la MPC sur les élèves du CM1 à la 5^e.

Inquiète de voir « une approche d'essence bouddhiste, curieusement présentée comme laïque », la Ligue des Droits de l'homme avait alerté le ministère sur ses dangers dans un communiqué publié 25 juin 2021¹.

Depuis les deux camps s'affrontent. Le 18 janvier la LDH, ainsi que plusieurs associations et syndicats enseignants, se sont associés pour interpeller le Ministre de l'Éducation nationale afin de mettre fin à « l'entrée massive » de cette technique « promue par un think-tank ésotérique américain, conglomérat des mouvances new age, anthroposophique ».

La réponse ne s'est pas fait attendre, le 1er février un collectif de chercheurs, favorables à la

MPC, publiait une tribune dans Le Monde pour en défendre la pratique. Selon eux, elle réduirait les symptômes « de stress, d'anxiété, de dépression », aurait un rôle dans « l'amélioration des compétences, de régulation des émotions », développerait la mémoire et pourrait même aider à réduire des inégalités à l'école.

Lorsque « j'entends que cela pourrait réduire les inégalités à l'école, je trouve que l'on n'est pas loin des promesses magiques faites dans les médecines alternatives où l'on prend un élément simple qui va résoudre tous les problèmes » s'insurge Stéphanie De Vanssay, conseillère nationale à l'Unsa Education, cosignataire de la lettre de la LDH. Pour Marie Drillhon, vice-

>>>

>>>

présidente de l'Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu victimes de sectes (UNADFI) qui a aussi signé la lettre de la LDH, « aller chercher en soi des ressources pour se sentir mieux, comme le veut cette méthode, pose un problème chez des enfants victimes de violences familiales : ne pouvant améliorer leur sort, ils risquent de culpabiliser ! »

La Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), quant à elle, pointe le risque « d'entrisme dans le cadre scolaire de coachs non-agrèés par le rectorat et susceptibles de manipuler des enfants ».

Les signataires de la lettre de la LDH craignent aussi un « conditionnement avec perte d'esprit critique et assujettissement de l'individu ». Ils s'alarment également de possibles dérives sectaires et pointent des contre-indications médicales.

En ce qui concerne les contre-indications médicales, plusieurs études viennent corroborer les craintes. Jusqu'en 2015 aucune étude ne s'était intéressée aux effets indésirables de la méditation. Une équipe de chercheurs

de l'Université de Coventry, au Royaume-Uni, a mené une méta-analyse portant sur 80 études sur la méditation. Publiés en 2020, les résultats ont montré que 8 % des méditants avaient ressentis au moins un effet délétère. Cette pratique est fortement déconseillée aux personnes dépressives. Les chercheurs ont noté aussi une augmentation de l'anxiété, même chez des personnes bien portantes. Le Dr Miguel Farias qui a dirigé l'étude a remarqué que la pratique pouvait faire revenir en mémoire des traumatismes.

En outre, Hugues Gascan, directeur de recherches au CNRS ajoute que « l'ensemble des méta-analyses montre une absence d'effets significatifs, voire des effets délétères à moyen terme ».

Même si Yann Mikaeloff, professeur des Universités-Praticien Hospitalier et neuropédiatre de la faculté de médecine Paris-Saclay, assure que la pratique est encadrée, ce n'est pas le cas pour tous les coachs qui la propose.

Le secteur du développement personnel ayant connu une forte croissance ces dernières années, « la pratique de méditation de pleine conscience constitue, donc, un angle d'attaque intéres-

sant pour les entrepreneurs sectaires » assure Christian Gravel, président de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes). Il précise, qu'entre 2018 et 2020 une vingtaine de signalements au sujet de la méditation, dont douze sur la MPC, a été reçue par la Miviludes pour laquelle une vigilance s'impose sur cette pratique.

Dans son dernier rapport elle alerte sur divers risques liés à la méditation : « amateurisme, promesses trompeuses, exigences financières disproportionnées ou risque d'isolement sociale et de perte de repères ».

La Mission préconise « d'exiger la transparence sur les références des intervenants, leur formation et leur expérience, ainsi que sur la méthode et ses fondements théoriques ou philosophiques ». ■

(Sources : Les Dernières Nouvelles d'Alsace, 19.01.2022, France Inter le 26.01.2022, L'Express, 30.01.2022, Le Figaro, 04.02.2021)

1. La LDH s'insurge contre la pratique de la Méditation de pleine conscience à l'école : <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/sante-et-bien-etre/psychotherapie-et-developpement-personnel/la-ldh-s-insurge-contre-la-pratique-de-la-meditation-de-pleine-conscience-a-l-ecole/>

Mouvement anti-vaccination

Les applis de grossesse ciblées par les antivax ■ France

■ Des théories du complot se diffusent sur des applications pour les femmes enceintes ou les jeunes parents, comme What To Expect, Glow mais aussi Peanut. Ces lieux d'échanges sont devenus des cibles privilégiées pour la diffusion de nombreuses fake news sur la vaccination.

Sur l'application Glow de nombreuses publications tentent de dissuader les parents de faire vacciner leurs enfants. D'autres applications proposent même des listes de médecins qui peuvent leur permettre de contourner les obligations vaccinales pour les enfants. Les applications pour femmes enceintes ou jeunes parents sont visées car leur public

est souvent vulnérable notamment pour la naissance d'un premier enfant. Aux Etats-Unis par exemple les femmes enceintes sont très peu vaccinées contre le Covid-19 et cela serait notamment liées à la diffusion de fausses informations prétendant que la vaccination peut entraîner des fausses couches.

Cet exemple montre que les grands

médias sociaux ne sont pas les seules cibles de désinformation. Et comme eux certaines applications investissent dans une modération et cherchent à repérer les publications ou les discussions sur les forums qui propagent des fausses informations ou des théories complotistes. ■

(Source : L'ADN, 07.02.2022)

Un nouveau relai pour les antivax ■ France

■ Essayiste au CV imposant, Idriss Aberkane est aussi connu pour ses conférences sur le développement personnel. Depuis le début de la pandémie, il est l'une des figures les plus importantes de la sphère antivax, n'hésitant pas à user de théories du complot et de fausses informations.

Sur les réseaux sociaux, il dispense des théories douteuses en avançant une supposée connaissance scientifique notamment sur l'épidémie de Covid-19 ou la vaccination, utilisant son CV comme caution du sérieux de ces théories conspirationnistes. Il prétend avoir trois doctorats dans des domaines variés. Mais ces diplômes et ses prétendues connaissances scientifiques ne sont pas un frein à la diffusion de théories fumeuses conspirationnistes comme ce fut le cas précédemment

avec Luc Montagnier ou Didier Raoult. Son CV suscite quelques interrogations notamment sur son passage en tant qu'enseignant chercheur à l'école Polytechnique ou à Supelec. Les deux écoles démentent qu'il ait eu ce poste et n'accordent pas de caution scientifique à ses conférences.

Concernant ses ouvrages, les chercheurs Sebastian Dieguez et Nicolas Gauvrit constatent que le lecteur est trimballé d'une chose à l'autre sans savoir où l'auteur veut l'emmener. Il mêle des anecdotes personnelles, des comparaisons hasardeuses, des affirmations

floues et des diagnostics peu fiables. Pour Nicolas Gauvrit, Idriss Aberkane est un génie de la communication mais n'a aucune assise scientifique. De nombreux autres chercheurs ont déjà déploré la faible qualité de ses publications scientifiques.

Au mois de décembre 2021, il a publié une vidéo soutenant encore Didier Raoult, mêlant sources peu fiables et opinions, un classique de la rhétorique complotiste. Il a aussi commenté un reportage paru dans la presse sur un malade du Covid en réanimation qu'il accuse d'être un

>>>

>>>

faux patient. Ce dernier est décédé des suites du Covid durant le mois de janvier. Selon Rudy Reichstadt, directeur de l'ONG Conspiracy

Watch, le nom d'Idriss Aberkane circule depuis quelques années mais c'est à la faveur de la crise sanitaire qu'il a véritablement

plongé dans le complotisme. ■
(Sources : L'Express, 04.01.2022 & Midi Libre, 19.01.2022)

Dons & Abonnements

Je soutiens l'UNADFI en faisant un don

40 € 60 € 75 € 150 € Autre :€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, vous délivre un reçu fiscal conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

- **Particuliers** votre don permet une **réduction d'impôt de 66 %** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Entreprises** votre don permet une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Je m'abonne à la revue Bulles de l'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE

25 euros
48 euros

ETRANGER

30 euros
50 euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

Je m'abonne et je soutiens la revue Bulles

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE

30 euros
60 euros

ÉTRANGER

35 euros
70 euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

NOM - Prénom :

Adresse :

E-Mail :@.....

Ci-joint le versement de la somme de : €

Date et signature :

Sommaire
du dernier numéro de
Bulles (cliquer ici)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.
Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

Document à remplir et à renvoyer à : **UNADFI** - 1, rue du Tarn - 78200 Buchelay